La Fédération de demain

Œuvrer ensemble pour un avenir meilleur

La Fédération de demain
Œuvrer ensemble pour un avenir meilleur

Fédération internationale des Sociétés
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

© Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
Toutes les parties de cette publication peuvent être citées, copiées, traduites dans d'autres langues ou adaptées aux besoins locaux sans un accord préalable de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à condition de citer clairement le nom de la présente publication.

2006

Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
Case postale 372
CH-1211 Genève 19
Suisse
Téléphone : +41 22 730 42 22
Télécopie : +41 22 733 03 95
Courriel : secretariat@ifrc.org
Site Internet : www.ifrc.org

Table des matières

Introduction 3

Résultats du processus 4

Visions et valeurs organisationnelles 5

Un Agenda mondial pour la Fédération internationale 8

Un nouveau modèle de fonctionnement pour un impact accru 10

Un Cadre d'action pour renforcer les capacités de notre réseau 12

Faire en sorte que le processus aboutisse 13

Conclusion 15

Annexe

Les dix domaines à améliorer définis dans le Cadre d'action : principales actions prévues pour 2006 à 2010 18

Encadrés

Que réalisera la Fédération de demain d'ici 2010 ? 3

Les trois clés du succès 5

Vision et valeurs de la Fédération 7

L'Agenda mondial de la Fédération internationale 9

Un Cadre d'action : dix domaines à améliorer 12

Graphiques

1 Fédération de demain : ce qui guide nos actions 4

2 Avoir un impact accru en tant que Fédération 16

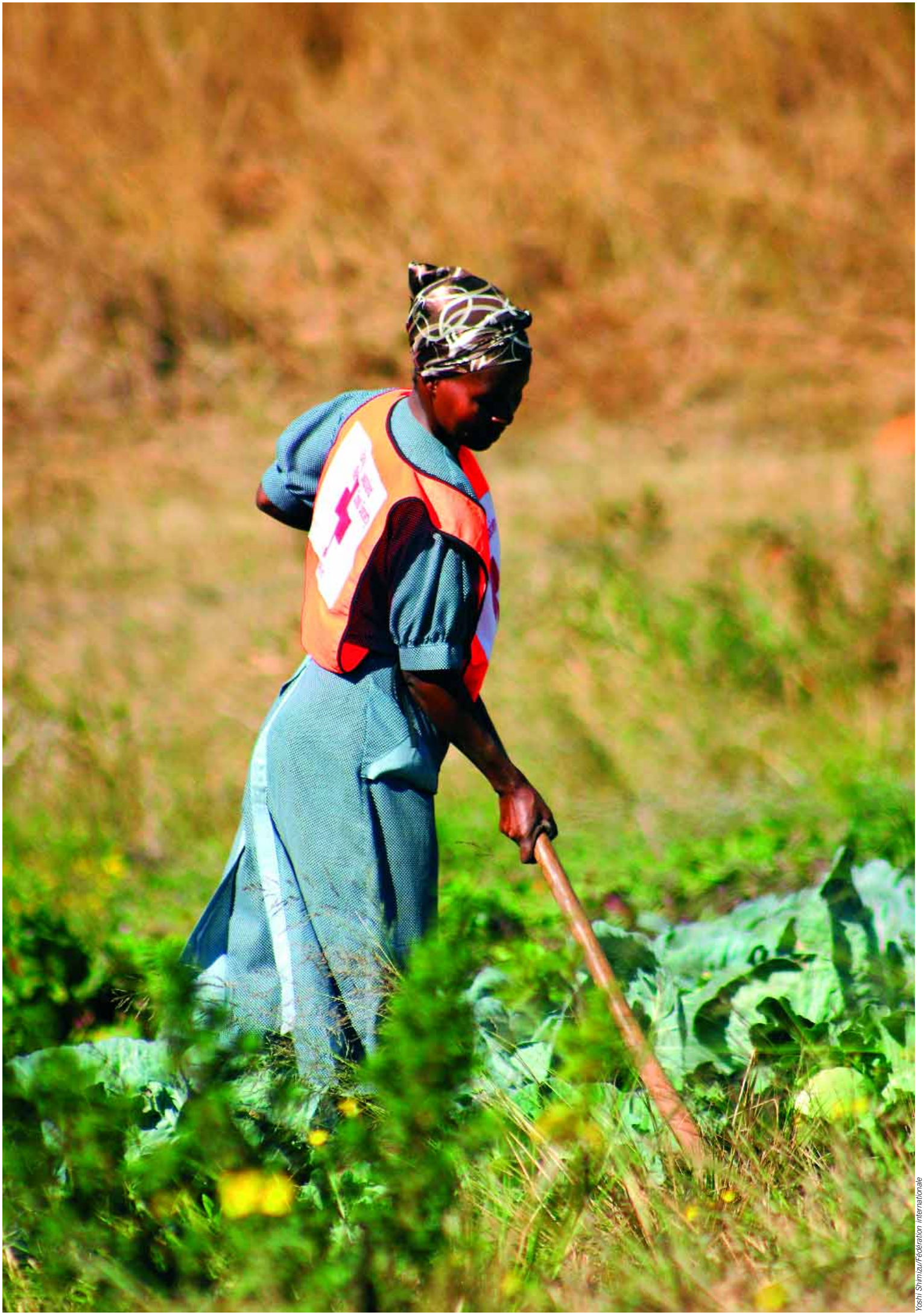

Yoshi Shimizu/Fédération internationale

Introduction

Les défis auxquels la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge doit faire face dans le monde croissent quotidiennement. Le sida tue plus de 8 000 personnes chaque jour. Plus d'un milliard de personnes vivent avec moins d'un dollar par jour. Chaque jour, 30 000 enfants de moins de cinq ans sont emportés par des maladies le plus souvent évitables. L'accès aux services de santé de base et à l'eau potable reste un rêve pour la majorité de la population de la planète. Et chaque année, des millions de personnes sont touchées par des catastrophes naturelles. Les communautés vulnérables attendent de la Fédération internationale et des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qu'elles relèvent ces défis, augmentent l'ampleur et la portée de leurs programmes et fassent la preuve de l'impact et des résultats de leur action et de leurs efforts de sensibilisation.

La Fédération est l'un des chefs de file de l'action humanitaire. Notre réseau de millions de volontaires est unique au monde. L'expérience que nous avons accumulée en répondant aux besoins des communautés vulnérables est sans égal et incontestée. Les attentes à l'égard de la Fédération sont donc énormes. Nous avons l'obligation de ne pas les décevoir.

Le processus « Notre Fédération de demain » a trait à ce que nous pouvons faire pour y parvenir. Il s'agit de placer la barre plus haut et d'être efficaces. Ce rapport expose la vision de la Fédération, la voie à suivre, de même que des buts et des objectifs clairs ainsi qu'une série de mesures à prendre pour modifier et réaffirmer des fonctions de la Fédération, de façon à en garantir l'efficacité et la pertinence en tant qu'organisation. La Fédération de demain réaffirme l'engagement que nous avons pris d'intensifier notre action et d'avoir un impact plus grand encore sur les conditions d'existence des personnes vulnérables partout dans le monde, aujourd'hui et demain.

Que réalisera la Fédération de demain d'ici 2010 ?

- Une Fédération qui répond aux besoins et concentre l'action, qui est capable de relever les défis d'aujourd'hui et de demain, et qui joue un rôle directeur dans ses domaines essentiels.
- Une Fédération qui fonctionne bien, et qui est profondément attachée à la qualité, l'excellence, la transparence et l'intégrité.
- Une Fédération dont les membres travaillent efficacement ensemble et avec les autres pour mobiliser un soutien et avoir un impact accru dans le monde.

La Fédération de demain
Œuvrer ensemble pour un avenir meilleur

Le processus de la Fédération de demain définit la façon dont les composantes de l'organisation œuvrent de concert à la réalisation de notre mission, qui est de soulager les souffrances humaines.

Des millions de personnes tireront profit d'une Fédération forte et pertinente, qui concentre l'action qui est engagée et tournée vers l'extérieur. Son impact dans le monde est accru quand elle fonctionne bien et que ses composantes travaillent efficacement ensemble.

Graphique 1. **Fédération de demain, ce qui guide nos actions**

Résultats du processus

Ces deux dernières années, le Groupe d'étude sur le thème « Notre Fédération de demain » a largement consulté les Sociétés nationales, la gouvernance et le Secrétariat au sujet des défis auxquels est confrontée l'organisation – et de ce que nous pouvons faire pour les surmonter. Il a analysé les résultats de nombreuses études et évaluations, notamment l'examen à mi-parcours de la Stratégie 2010 et les travaux entrepris pour actualiser la Stratégie pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Sur la base des résultats de ces consultations, le processus « Notre Fédération de demain » a mis en évidence trois éléments clés de la réussite – un énoncé de la vision et des valeurs, un Agenda mondial et un Cadre d'action – qui orienteront nos activités au cours des cinq prochaines années. Ensemble, ces trois éléments, conjugués à un nouveau modèle de fonctionnement, nous aideront à mieux mettre en œuvre nos stratégies et à réaliser notre énorme potentiel.

Les participants à l'Assemblée générale de la Fédération, tenue à Séoul (République de Corée) en novembre 2005, ont fait leurs ces éléments et se sont fermement engagés à œuvrer plus efficacement en tant que Fédération et que Mouvement. En souscrivant à l'énoncé de la vision et des valeurs, à l'Agenda mondial et au Cadre d'action, toutes les composantes de la Fédération sont collectivement responsables du maintien de bons résultats.

Les trois clés du succès

- Un énoncé de la vision et des valeurs qui imprime une orientation commune à la Fédération et renforce nos Principes fondamentaux et notre mission.
- Un Agenda mondial qui définit clairement les objectifs que doit poursuivre la Fédération pour accroître la portée, la qualité et l'impact de notre action dans les domaines essentiels de la Stratégie 2010.
- Un Cadre d'action valable pour l'ensemble de la Fédération et comportant des mesures précises pour réformer et améliorer les capacités et la performance de l'organisation dans les « dix domaines à améliorer ».

Vision et valeurs organisationnelles

Établir une vision et des orientations communes pour l'avenir

Le processus de consultation « Notre Fédération de demain » et l'examen à mi-parcours de la Stratégie 2010 ont montré que nous devions plus clairement communiquer au monde ce que nous défendons, la manière dont nous fonctionnons et ce que nous voulons réaliser. La Fédération internationale ne peut être forte et efficace que si toutes nos composantes :

- partagent une vision unificatrice de notre rôle et de nos buts dans le monde d'aujourd'hui ;
- ont la même perception des responsabilités communes de collaborer entre elles et avec d'autres, sur la base de relations d'égal à égal, et du respect et de la compréhension mutuels ;
- sont déterminées à valoriser le potentiel de notre réseau mondial de Sociétés nationales afin d'avoir le plus grand impact possible pour les personnes vulnérables et d'exercer le maximum d'influence sur les autres acteurs.

Un énoncé de vision puissant est utilisé pour inciter les individus à atteindre un but commun. Nous avons besoin d'une déclaration explicite sur notre place dans le monde et d'un ensemble de valeurs organisationnelles qui renforce nos principes fondamentaux et guide nos relations avec les communautés vulnérables et d'autres acteurs. Expliquer le rôle et les valeurs du réseau de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sera plus important encore après qu'un emblème additionnel, le cristal rouge, aura été adopté.

Rosemary North/Fédération internationale

Vision et valeurs de la Fédération

Nos principes :

Nos actions sont en toutes circonstances guidées par nos Principes fondamentaux d'humanité, d'impartialité, de neutralité, d'indépendance, de volontariat, d'unité et d'universalité.

Notre vision :

Nous aspirons à l'engagement volontaire pour un monde de communautés plus épanouies, à même de faire face à toutes les souffrances humaines avec la force de l'espoir, le respect de la dignité et le souci de l'équité.

Notre mission :

Améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables en mobilisant le pouvoir de l'humanité.

Nos valeurs :

Elles étayent nos Principes fondamentaux :

- Les personnes :
  Nous nous employons à développer les capacités des personnes et des communautés vulnérables d'agir dans la solidarité afin de réduire les menaces pour la vie et la dignité humaines et de créer un présent et un avenir meilleurs.
- L'intégrité :
  Nous agissons conformément à nos principes et valeurs humanitaires de façon ouverte et transparente, sans porter atteinte à nos emblèmes et à l'indépendance, l'impartialité et la neutralité qu'ils représentent.
- La diversité :
  Nous sommes attachés à la diversité des communautés que nous servons, de nos volontaires et employés, de nos Sociétés nationales et de nos partenaires. C'est la condition de la non-discrimination et de notre principe d'universalité.
- Leadership :
  Nous nous efforçons de fournir une impulsion mobilisatrice et l'excellence dans nos domaines d'action essentiels en faisant connaître les questions humanitaires et la qualité de nos interventions dans le monde.
- L'innovation :
  Nous sommes attachés à notre histoire et notre tradition communes, mais avons aussi comme devoir de trouver des solutions, novatrices et durables aux nouveaux problèmes qui menacent la dignité humaine dans une société qui change.

Mettre nos principes en action

Pour préserver notre intégrité et garder la confiance des personnes avec et pour qui nous travaillons, nous devons réaffirmer nos Principes fondamentaux et veiller à ce que nos actions reflètent toujours l'esprit de ces principes. Nous devons aussi toujours respecter les règles, les politiques et les normes de comportement auxquelles nous avons souscrit. À la suite du processus « Notre Fédération de demain », le Conseil de direction a approuvé l'énoncé de vision ci-dessous, qui décrit notre place dans le monde ainsi que les valeurs organisationnelles qui étayent et orientent notre action (voir encadré page suivante).

La valeurs de la Fédération étayent les principes fondamentaux qui guident l'action du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge tout entier. Notre énoncé de vision et de valeurs illustre l'essence même de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge : l'humanité manifestée chaque jour par des personnes qui travaillent ensemble pour protéger la dignité humaine, se préparer aux situations qui menacent la vie et les moyens de subsistance, et y faire face.

La Fédération aspire, à travers l'engagement volontaire, à des communautés épanouies où l'équité nourrit la dignité et l'espoir.

L'idée essentielle à cet égard est que la Fédération travaille avec et non pour les communautés vulnérables. Nos volontaires – nos collaborateurs – sont notre force.

Les valeurs sont simples, mais extrêmement puissantes. La Fédération accorde la plus grande valeur à ses collaborateurs – qui lui assurent une présence mondiale. Nous sommes attachés à l'intégrité et nous nous employons à faire preuve de transparence dans tout ce que nous entreprenons. Nous aspirons à l'excellence et nous sommes jugés à l'aune de nos actions. Nous sommes ouverts à tous, sans distinction aucune.

Réaliser nos ambitions collectives et notre vision exige une direction forte à tous les niveaux, des responsables Croix-Rouge et Croissant-Rouge à l'échelon local aux organes directeurs et au Secrétariat de notre Fédération. Nos principes et nos valeurs doivent être les fondements de tout ce que nous faisons. Nous devons les promouvoir au sein de notre réseau et auprès de nos partenaires afin que changent les mentalités et les comportements.

Un Agenda mondial pour la Fédération internationale

À tous points de vue, nous vivons dans une société mondialisée dans laquelle capacité d'adaptation et innovation sont indispensables pour relever les défis humanitaires. La persistance de la pauvreté, les inégalités, de même que la croissance et l'évolution démographiques ont forgé de nouveaux schémas de vulnérabilité aux catastrophes et aux épidémies. Rares sont les organisations humanitaires qui peuvent jouer un rôle aussi déterminant que la Fédération internationale.

La réalisation des objectifs ambitieux qui sont définis dans l'Agenda mondial constituera la principale contribution de la Fédération à la concrétisation des objectifs du Millénaire pour le développement et du Cadre d'action de Hyogo.

Pour que la Fédération soit plus à même de répondre aux besoins et de concentrer l'action, nous devons harmoniser nos ressources et intensifier nos efforts là où les besoins sont les plus grands et où la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge peuvent avoir un véritable impact. Pour faire la preuve du rôle moteur que nous jouons dans nos domaines de compétences, nous devons montrer les avantages qu'il y a à travailler en tant que Fédération et démontrer que nos actions et nos efforts de sensibilisation contribuent à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, du Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015, de la « Stratégie internationale de réduction des risques liés aux catastrophes », et d'autres initiatives engagées pour réduire la pauvreté et les inégalités et promouvoir un développement humain durable.

Pour ce faire, la Fédération a adopté un Agenda mondial applicable à toutes les Sociétés nationales et assorti de quatre objectifs (voir encadré page suivante) en phase avec les domaines essentiels de la Stratégie 2010 : santé et assistance au niveau communautaire ; préparation aux catastrophes ; intervention en cas de catastrophe et promotion des Principes fondamentaux et des valeurs humanitaires. En accord avec notre vision et notre mission, l'Agenda mondial fait la synthèse de tout ce à quoi nous aspirons : donner aux communautés vulnérables les moyens d'agir, afin qu'elles puissent bâtir et conserver leur capacité de faire face aux situations qui menacent leur vie et leurs moyens de subsistance.

L'Agenda mondial de la Fédération internationale

Au cours des cinq prochaines années, la Fédération œuvrera, collectivement, à la réalisation des objectifs et priorités suivants :

Nos objectifs

Objectif 1 : Réduire l'impact des catastrophes, notamment le nombre de morts et de blessés.
Objectif 2 : Réduire le nombre des morts et des malades et atténuer les effets des maladies et des urgences de santé publique.
Objectif 3 : Accroître la capacité des communautés locales, de la société civile et de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge de faire face aux situations de vulnérabilité les plus urgentes.
Objectif 4 : Promouvoir le respect de la diversité et de la dignité humaine, et réduire l'intolérance, la discrimination et l'exclusion sociale.

Nos priorités

- Améliorer notre capacité d'intervention locale, régionale et internationale en cas de catastrophe et d'urgence de santé publique.
- Intensifier notre action auprès des communautés vulnérables dans les domaines de la promotion de la santé, de la prévention des maladies et de la réduction des risques liés aux catastrophes.
- Développer considérablement nos programmes et notre travail de sensibilisation en matière de lutte contre le VIH/sida.
- Renforcer notre action de sensibilisation sur les questions humanitaires prioritaires, en particulier la lutte contre l'intolérance, la stigmatisation et la discrimination, ainsi que les efforts visant à réduire les risques liés aux catastrophes.

L'Agenda mondial est un cadre qui nous permet d'harmoniser nos efforts de planification, de hiérarchiser nos programmes et de mobiliser des ressources additionnelles pour réaliser la Stratégie 2010. Il engage la Fédération à renforcer et améliorer la portée, la qualité et l'impact de nos programmes aux échelons national et international, en nous employant à considérablement renforcer nos programmes et nos ressources au cours des cinq prochaines années.

Mesurer et améliorer la performance et la responsabilité

La Fédération est l'une des organisations, peu nombreuses, qui veulent dire que le tout est véritablement supérieur à la somme des parties et qui un jour pourront le dire. Prendre l'engagement de concrétiser les objectifs et les priorités de l'Agenda mondial est une première étape vers la réalisation de cet idéal. Mais les bonnes intentions ne suffisent pas. Nous devons aussi améliorer nos résultats et notre transparence, tout en veillant à ce que nos actions prennent appui sur des évaluations régulières des besoins et des vulnérabilités.

Dans ce contexte, la Fédération internationale s'attachera à améliorer les mécanismes de planification, de suivi et d'évaluation, en évoluant vers une approche mobilisant l'ensemble de l'organisation, dans laquelle chaque Société nationale montre sa contribution à l'impact global du réseau. Veiller à ce que les objectifs de l'Agenda mondial soient traduits en des plans précis et des buts mesurables, et améliorer la qualité et l'efficacité de nos actions seront des tâches essentielles au cours des cinq prochaines années. La mise en place de mécanismes plus solides de suivi et d'évaluation garantira une responsabilité accrue à l'égard de ceux que sert la Fédération et de ceux qui croient en nous et nous considèrent comme l'un des chefs de file de l'action humanitaire dans le monde.

L'Assemblée générale a fait sien le système d'évaluation de la performance proposé par l'examen à mi-parcours de la Stratégie 2010. Ce cadre prend appui sur les trois orientations de la Stratégie 2010 et indique ce à quoi il faut tendre. Il sera affiné et mis en concordance avec l'Agenda mondial pour démontrer notre impact collectif et notre contribution à l'édification d'un monde meilleur.

Nous nous attacherons aussi à renforcer la responsabilité qui nous incombe de répondre efficacement aux besoins et aux priorités des personnes vulnérables et de montrer à ceux qui nous soutiennent que nous avons utilisé les ressources de manière transparente et efficace. En outre, nous allons améliorer la responsabilité que nous avons à l'égard de nous-mêmes d'agir en prenant appui sur des relations d'égal à égal, l'intégrité et le respect mutuel entre tous les membres.

Un nouveau modèle de fonctionnement pour avoir un impact accru

Si nous voulons considérablement accroître le nombre et la portée de nos programmes face aux défis humanitaires actuels et préparer l'avenir, nous devons nous doter d'un modèle de Fédération qui nous permette de le faire. Nous avons besoin de méthodes de travail flexibles, propres à favoriser des moyens innovants d'utiliser au mieux les compétences essentielles et les ressources de toutes les Sociétés nationales et du Secrétariat, et à garantir une coopération et une coordination optimales au service des personnes les plus vulnérables.

La question guidant toute action doit être : « quel est le moyen le plus efficace et le plus rationnel d'avoir le plus grand impact possible pour les personnes vulnérables ? ». À cet égard, le modèle de fonctionnement nécessaire pour réaliser cet objectif touche moins aux structures qu'à un changement de mentalités et de comportements à l'égard de la coopération. Il s'agit de s'unir autour d'une volonté commune d'accroître l'impact de nos actions et d'atteindre l'excellence dans tout ce que nous faisons.

La question guidant toute action doit être : « quel est le moyen le plus efficace et le plus rationnel d'avoir le plus grand impact possible pour les personnes vulnérables ? ».

La solution est l'adoption du nouveau modèle de fonctionnement que l'Assemblée générale a approuvé à Séoul en 2005 et qui établit que la Fédération doit :
- mobiliser les ressources collectives liées aux avantages comparatifs pour contribuer aux efforts déployés en vue de réduire la vulnérabilité dans le monde ; et
- veiller à ce que le Secrétariat fournisse aux membres des services de qualité.

Collaborer efficacement

Le processus de la Fédération de demain n'a pas pour seul objet le Secrétariat. Il vise aussi la collaboration entre les Sociétés nationales, les organes directeurs et le Secrétariat. Pour aboutir, il doit prendre appui sur des Sociétés nationales fortes, des réseaux régionaux puissants, un Secrétariat efficace et des organes directeurs qui mettent l'accent sur les questions de stratégie de nature à favoriser la cohésion et l'unité.

Nous devons apprendre à mieux utiliser les ressources et le savoir-faire des Sociétés nationales et créer un environnement propice au renforcement de nos efforts et de l'impact de nos actions. La mise en place d'alliances opérationnelles avec des partenaires externes et internes nous permettra d'accroître l'impact de nos activités en créant des mécanismes communs de planification, de coordination, d'établissement de rapports et de responsabilité. En outre, elle garantira une utilisation optimale des ressources et des résultats durables sur le long terme pour les communautés vulnérables et les Sociétés hôtes. Les alliances opérationnelles ne seront efficaces que si les Sociétés nationales sont fortes, car ce sont elles qui font le lien avec les communautés locales. C'est pourquoi les alliances opérationnelles doivent soutenir les priorités et les capacités des Sociétés nationales et des communautés vulnérables. Les

Sociétés nationales doivent quant à elles s'employer, au besoin avec le soutien du Secrétariat, à intensifier leurs activités, à renforcer leurs capacités ainsi qu'à élargir et gérer leurs partenariats avec d'autres acteurs pour contribuer à la réalisation des objectifs de l'Agenda mondial.

Les Sociétés nationales qui apportent un soutien et participent à des programmes internationaux sont investies de responsabilités spécifiques dans le cadre des alliances opérationnelles. Elles doivent faire coïncider leurs programmes avec l'Agenda mondial et adopter une approche concertée de la réalisation des programmes.

Accroître l'impact de notre réseau mondial

1 Agenda mondial Objectifs et prioritiés

- Faire coïncider nos programmes avec les quatre objectifs de l'Agenda mondial.
- S'attacher à renforcer et à améliorer la qualité et la portée des programmes.
- Contribuer à des initiatives mondiales, telles que les Objectifs du Millénaire pour le développement, pour réduire la vulnérabilité.

2 Alliances opérationnelles Nouvelles approches de la coopération

- Mobiliser des ressources et des capacités pour répondre à des besoins spécifiques en matière de programmes.
- Établir des alliances nouvelles et novatrices avec d'autres partenaires.
- S'attacher à optimiser l'efficacité et les résultats à travers une coordination efficace.

3 Cadre de référence relatif à la qualité et à la responsabilité pour l'action humanitaire

- S'attacher à améliorer la gestion de la performance pour avoir un impact accru.
- Promouvoir la responsabilisation auprès de toutes les parties prenantes.
- Mettre l'accent sur l'apprentissage et les améliorations continus au sein du réseau.

Le Secrétariat contribuera au renforcement des programmes en apportant un appui au développement d'alliances opérationnelles novatrices avec des partenaires de l'extérieur, en mobilisant des ressources et en coordonnant et facilitant la conclusion d'alliances opérationnelles. Le cas échant, il jouera un rôle directeur dans des alliances spécifiques. En outre, il continuera de diriger et de coordonner les efforts internationaux de secours pour veiller à ce que les réseaux de la Fédération puissent réagir rapidement et efficacement aux catastrophes de grande ampleur.

Un Secrétariat qui fournit des services améliorés aux membres

Le nouveau modèle opérationnel a notamment pour but d'offrir des services pour aider toutes les Sociétés nationales à réaliser la Stratégie 2010 et l'Agenda mondial. Cela signifie qu'il faut se concentrer davantage sur des services de haute qualité dans des secteurs essentiels tels que la planification stratégique, le soutien aux organes directeurs, la coordination du renforcement des capacités et la représentation, sur le plan international, du réseau de la Fédération. Le Secrétariat aura aussi pour responsabilité de développer et de préserver notre capacité collective en matière d'intervention en cas de catastrophe.

Ces services devraient être financés, principalement, par les contributions statutaires et seront, de plus en plus, fournis par le biais de bureaux régionaux renforcés.

Toutefois, le Secrétariat continuera de disposer d'une structure solide à Genève pour assurer la cohésion, la représentation et la sensibilisation sur le plan mondial. Cependant, pour que cette approche fonctionne, les Sociétés nationales doivent assumer la responsabilité de leur intégrité et de leur développement organisationnel, s'attacher à porter leurs performances à leur maximum et rendre compte de leurs actions. Elles ont l'obligation de travailler efficacement ensemble et avec d'autres pour mobiliser des soutiens et avoir un impact accru dans le monde.

Un Cadre d'action pour développer la capacité de notre réseau

Nous devons agir pour concrétiser notre vision, nos valeurs et notre Agenda mondial. Le processus « Notre Fédération de demain » a permis de dégager dix domaines interdépendants qu'il faut améliorer pour aider la Fédération internationale à mettre en œuvre avec succès la Stratégie 2010 et à avoir plus d'impact sur les conditions d'existence des personnes vulnérables. Ces domaines à améliorer, regroupés en quatre catégories, constituent un schéma pour le changement pour les cinq prochaines années et définissent, dans leurs grandes lignes, les responsabilités des Sociétés nationales, du Secrétariat et des organes directeurs.

Un Cadre d'action : dix domaines à améliorer

Établir une vision et des orientations communes pour l'avenir

- Une vision, des valeurs et une culture organisationnelle communes pour la Fédération internationale.
- Des responsables, une gouvernance et une direction efficaces et compétents.
- Une stratégie mondiale de communication et de sensibilisation pour positionner la Fédération.

Améliorer la planification, les performances et la responsabilité

- Une analyse permanente et une perception commune des tendances du contexte extérieur.
- Une approche de la planification, de la gestion des performances et de la responsabilité valable pour l'ensemble de la Fédération.

Fournir des programmes et des services efficaces

- Un modèle de fonctionnement souple, axé sur les besoins et valable pour l'ensemble de la Fédération.
- Des réseaux et des structures régionaux renforcés.
- Des mécanismes de coopération, de coordination et de soutien renforcés et améliorés.

Mobiliser des ressources pour soutenir notre action

- Une stratégie de ressources humaines propre à renforcer la base de volontaires et d'employés de la Fédération.
- Une stratégie mondiale de collecte de fonds propre à accroître les ressources dont dispose l'ensemble de la Fédération.

Trop souvent, des plans stratégiques ambitieux de la Fédération n'ont pas abouti, ce qui a suscité un sentiment de frustration et de la méfiance à l'égard de l'organisation. Le Cadre d'action a pour but de garantir que toutes les composantes de la Fédération s'emploient, au cours des cinq prochaines années, à conjuguer leurs efforts et à assumer leur responsabilité collective d'améliorer l'impact et l'efficacité de notre action. Il servira de fondement à tous les efforts de planification et de renforcement des capacités qui seront déployés pendant la période 2006 à 2010.

Le projet de Plan et budget pour 2006–2007 indique de façon relativement détaillée comment le Secrétariat entend appuyer la mise en œuvre du Cadre d'action et des provisions sont constituées au titre des frais de démarrage de nombre des initiatives envisagées. Le Cadre d'action sera mis en place par phases, des mesures étant prises pour opérer des améliorations immédiates dans les domaines prioritaires, par exemple, la gestion des catastrophes et la santé.

L'annexe décrit en détail les mesures qui seront prises dans chacun des dix domaines à améliorer et que les Sociétés nationales, le Secrétariat et les organes directeurs devront mettre en place au cours des cinq prochaines années.

Faire en sorte que le processus aboutisse

Pour mettre en œuvre le processus, les Sociétés nationales, les organes directeurs et le Secrétariat devront élaborer des plans spécifiques et faire rapport régulièrement sur leur contribution.

Les Sociétés nationales ont pour responsabilité particulière de contribuer activement au succès de la Fédération en apportant leur soutien à la mise en œuvre du Cadre d'action, en harmonisant les efforts qu'elles déploient en vue de la réalisation des objectifs et des buts collectifs de l'Agenda mondial, et en respectant et appliquant la vision, les stratégies, les politiques et les règles dont nous sommes convenus d'un commun accord. Des Sociétés nationales choisies ont en outre été encouragées à jouer un rôle moteur par exemple en œuvrant à la mise en place de certaines des initiatives à plus long terme de la Fédération dans leurs pays et régions respectifs.

Les organes directeurs sont appelés à jouer un rôle essentiel en encourageant et suivant activement la mise en œuvre du Cadre d'action, en particulier des mesures qui seront prises pour restructurer le processus décisionnel et pour garantir l'unité, la cohésion et l'intégrité. Le Conseil de direction a établi un « Groupe consultatif de haut niveau sur la mise en œuvre », qui a pour mandat de donner des conseils et des orientations sur l'application du Cadre d'action et de suivre les progrès accomplis.

Le Secrétariat est appelé à jouer un rôle essentiel en aidant les Sociétés nationales et les organes directeurs à réaliser les activités, en améliorant ses services aux membres et en soutenant les alliances opérationnelles et une gestion efficace des catastrophes.

Il ne sera pas possible de réaliser les objectifs du processus « Notre Fédération de demain » sans le dévouement et l'engagement des volontaires, des employés et des dirigeants de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge partout dans le monde, et sans les ressources nécessaires pour les aider dans leur travail. En tant que Fédération, nous devons nous attacher à soutenir nos collaborateurs et à leur donner les outils et les ressources dont ils ont besoin pour répondre aux immenses attentes que ceux qui nous appuient et

Nous nous emploierons, au cours des cinq prochaines années, à augmenter de 20 % le total des ressources à consacrer aux programmes internationaux prioritaires et aux Sociétés nationales.

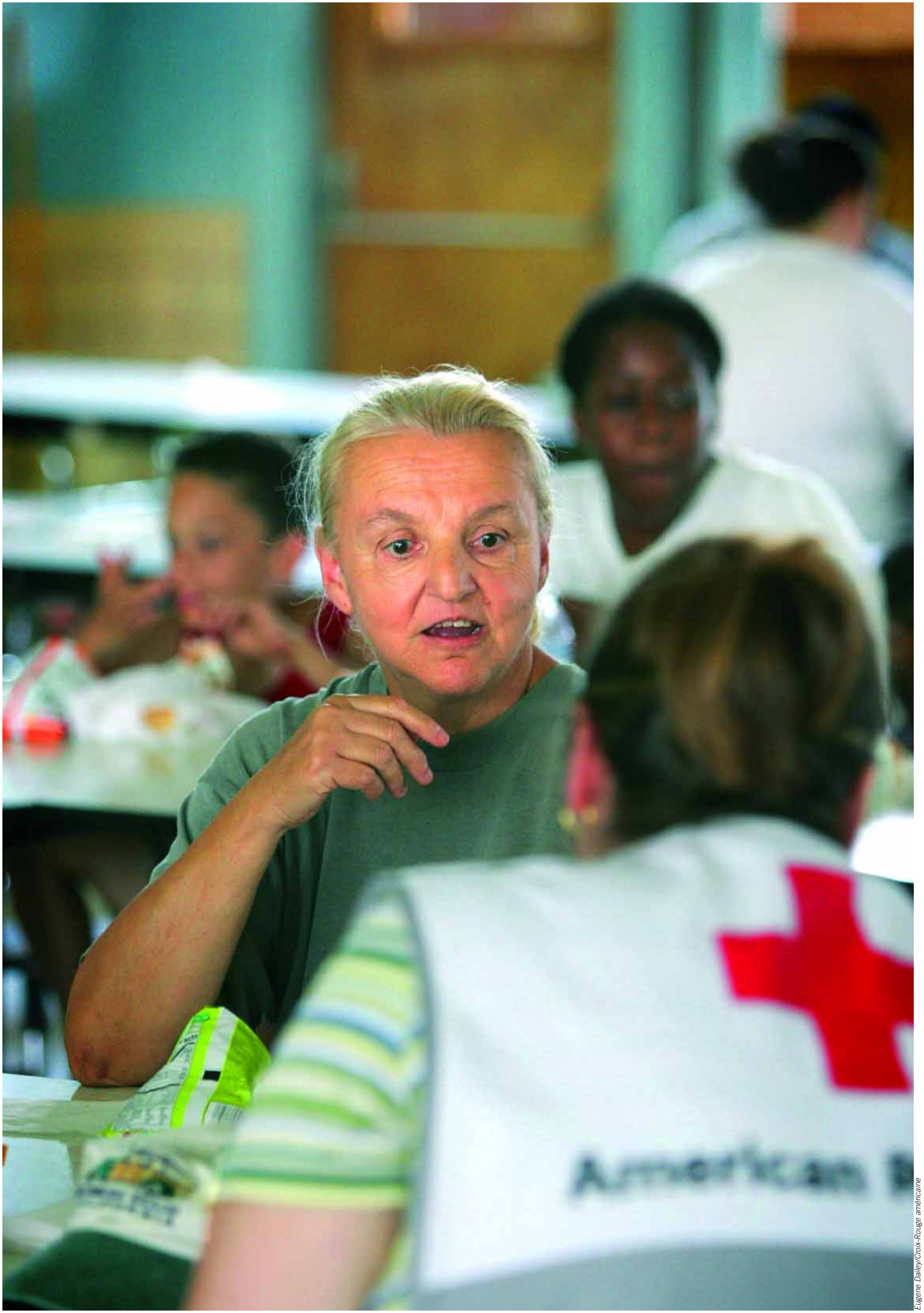

Eugene Daley/Croix-Rouge américaine

nous-mêmes nourrissons à leur égard. Nos collaborateurs sont notre plus grande force. Ils sont ce qui nous définit, ce qui fait de nous une force humanitaire unique au monde. Nous devons continuer à écouter la voix de nos volontaires et de nos employés et mettre à profit leur savoir-faire. Nos volontaires et nos employés doivent refléter la diversité de notre réseau. Pour mener à bien nos activités, nous devons bénéficier du soutien des jeunes à travers le monde. Nous devons faire en sorte qu'ils aient le sentiment qu'ils sont les bienvenus et les associer à notre action, à tous les niveaux de la Fédération.

Il ne sera pas possible de répondre aux besoins d'aujourd'hui et de préparer la Fédération de demain sans une base de financement stable et diversifié qui dote en ressources toutes les composantes du réseau. Les nouvelles orientations que définissent l'Agenda mondial et le Cadre d'action renforceront la crédibilité et les capacités de notre réseau mondial et devraient favoriser une augmentation tangible, notable et durable des ressources globales pouvant être consacrées à notre action. Nous devons nous appliquer à augmenter de 20 % le total des ressources pouvant être affectées aux programmes internationaux prioritaires et accroître les ressources dont disposent les Sociétés nationales pour répondre aux besoins humanitaires importants au cours des cinq prochaines années. C'est là un objectif ambitieux mais réaliste.

La Fédération doit maintenant mobiliser des ressources en quantité suffisante pour améliorer l'impact et la portée de son action à travers des programmes et des sercices de grande qualité, tout en renforçant le suivi et l'analyse, qui l'encouragent et lui permettent de s'améliorer en permanence.

Cet objectif ne pourra pas être atteint si tous les acteurs ne s'attachent pas à harmoniser leurs approches de la collecte de fonds et à travailler ensemble pour porter les résultats au maximum. Nous devons aussi améliorer notre gestion financière globale, afin de nous assurer que nous utilisons toujours de façon efficace et transparente les ressources dont nous disposons en nous efforçant, en toutes circonstances, d'obtenir des résultats. Tout changement apporté au modèle de la Fédération doit être réaliste, accessible et inscrit dans la durée. Il faut pour cela obtenir les fonds nécessaires avant de s'engager dans des projets ambitieux.

Des années de travail difficile nous attendent, mais les orientations ont été fixées. Les objectifs que nous avons assignés à notre Fédération pour les cinq prochaines années sont réalistes et réalisables. En adhérant au Cadre d'action, nous renforcerons la capacité des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge d'améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables partout dans le monde.

Conclusion

La Fédération est confrontée à d'innombrables défis. Le monde attend de la Fédération internationale et de ses Sociétés nationales qu'elles servent et défendent les personnes vulnérables, où qu'elles se trouvent, en agissant avec neutralité, indépendance, impartialité et intégrité en tous lieux, du niveau communautaire au niveau international. Ces défis sont le Solférino d'aujourd'hui pour la Fédération – ce sont des défis auxquels nous devons faire face si nous voulons préserver notre efficacité et notre pertinence dans le monde actuel. Le succès repose, avant tout, sur la motivation collective, une responsabilité commune, un attachement résolu aux principes de la vision et des valeurs et les dix domaines à améliorer.

Pour résumer, nous avons pour objectif d'aider les gens à aider les autres à avoir un impact véritable dans le monde.

Il est essentiel d'engager un dialogue suivi avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et des acteurs de l'extérieur comme le système des Nations Unies pour veiller à ce que la mise en œuvre de l'Agenda mondial et du Cadre d'action soit de nature à répondre aux grands défis humanitaires. Le succès du processus « Notre Fédération de demain » passe par une coopération renforcée avec le CICR et, de plus en plus, avec les Nations Unies, les organisations non gouvernementales et les gouvernements des pays dans lesquels la Fédération mène une action.

La Fédération a pour vision et pour mission de mobiliser le pouvoir de l'humanité. En bref, elle aide les gens à aider les autres à avoir un impact véritable dans le monde.

Un consensus s'est clairement dégagé parmi les membres quant au fait que, en tant que Fédération, nous pouvons et nous devons faire beaucoup plus pour exploiter et harmoniser nos ressources, nos capacités et notre expérience collectives et atteindre un plus grand nombre de personnes vulnérables. Pour ce faire, nous devons nous efforcer davantage de consolider et de partager nos succès et les enseignements tirés, de manière que le réseau tout entier puisse en bénéficier et s'améliorer. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons travailler ensemble efficacement en tant que Fédération, dans la cohérence, et dans le but commun de mériter la place qui nous revient dans le monde.

Ensemble, nous pouvons honorer la promesse et l'engagement de la Stratégie 2010 : « Améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables en mobilisant le pouvoir de l'humanité ».

Graphique 2. **Avoir un impact en tant que Fédération**

Croix-Rouge guatémaltèque

Annexe

Cadre d'action – Les dix domaines à améliorer
Principales actions prévues pour 2006-2010

Domaine à améliorer	Sociétés nationales	Secrétariat	Gouvernance
Établir une vision et des orientations communes pour l'avenir			
1 Une vision, des valeurs et une culture organisationnelle communes pour la Fédération internationale	■ Forgeront leur propre vision et leurs valeurs pour renforcer l'application des Principes fondamentaux, conformément à la vision, à la mission et aux valeurs de la Fédération internationale. ■ Les Principes fondamentaux ainsi que la vision, la mission et les valeurs de la Fédération orienteront les méthodes de travail de toutes les Sociétés nationales aux échelons national et international.	■ Apportera son soutien aux activités de formation et de sensibilisation pour faire en sorte que le personnel, les volontaires et les partenaires externes de toutes les Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge aient une perception commune des Principes fondamentaux ainsi que de la vision, de la mission et des valeurs de la Fédération. Les Principes fondamentaux de même que la vision, la mission et les valeurs de la Fédération orienteront les méthodes de travail des organes directeurs.	■ S'emploiera à promouvoir un dialogue permanent, à favoriser la compréhension des Principes fondamentaux ainsi que de la vision, de la mission et des valeurs de la Fédération, et à garantir l'unité et la cohésion au sein de l'organisation. ■ Les Principes fondamentaux de même que la vision, la mission et les valeurs de la Fédération orienteront les méthodes de travail des organes directeurs.
2 Des responsables, une gouvernance et une direction efficaces et compétents	■ Veilleront à mettre en œuvre la politique de la Fédération relative à l'intégrité et à remplir leurs obligations en tant que membres de la Fédération internationale et du Mouvement, afin d'assurer un haut niveau d'intégrité et de cohésion au sein de la Fédération.	■ Renforcera son soutien aux organes directeurs et fournira des orientations aux Sociétés nationales afin de garantir une compréhension et une application améliorées des décisions de politique générale et des décisions prises par les organes directeurs de la Fédération et du Mouvement. Le Secrétariat jouera un rôle moteur à l'échelon mondial en fournissant aux membres des services de haute qualité, en coordonnant et en soutenant les alliances opérationnelles liées aux programmes, ainsi qu'en dirigeant et en coordonnant les actions internationales de secours en cas de catastrophes.	■ Créera un groupe de travail qui procédera à un examen des Statuts, des règlements et procédures, des structures de gouvernance et des processus décisionnels de la Fédération. Ce groupe de travail présentera ses conclusions à l'Assemblée générale de 2007 et la Fédération internationale adaptera ses structures de gouvernance et ses processus décisionnels à l'évolution des priorités de l'organisation et des besoins humanitaires, selon qu'il sera utile. ■ Supervisera et évaluera régulièrement la mise en œuvre du processus « Notre Fédératrion de demain » et établira un groupe de travail de haut niveau chargé de guider et de superviser la mise en œuvre du Cadre d'action.

3 Une stratégie mondiale de communication et de sensibilisation pour positionner la Fédération	■ Renforceront leurs programmes de communication et de sensibilisation à l'échelon national pour attirer l'attention sur les questions humanitaires fondamentales, influencer les actes et comportements des principaux décideurs et des populations, mobiliser un soutien et faire mieux connaître les priorités de la Fédération et du Mouvement.	■ Coordonnera la mise en œuvre d'une stratégie mondiale de sensibilisation et de communication visant à attirer l'attention sur les questions humanitaires fondamentales, à influencer les actes des principaux décideurs, ainsi qu'à mobiliser le soutien nécessaire à l'action du réseau de la Fédération, en consultation étroite avec les Sociétés nationales, les organes directeurs et le CICR.	■ Assurera un suivi régulier de l'efficacité et de l'impact des activités de communication et de sensibilisation, s'emploiera à faire mieux connaître la Fédération et ses membres et à préserver leur image.

Améliorer la planification, les performances et la responsabilité

Domaine à améliorer	Sociétés nationales	Secrétariat	Gouvernance
4 Une analyse permanente et une perception commune des tendances du contexte extérieur	■ Évalueront régulièrement la vulnérabilité et les capacités à l'échelon national et adapteront leur action en fonction des résultats de cette évaluation, conformément à l'examen de la Stratégie 2010.	■ Analysera régulièrement l'environnement politique, économique et humanitaire ; il élaborera et publiera des rapports sur la vulnérabilité aux échelons mondial et régional ainsi que d'autres études pour appuyer l'Agenda mondial et établir des priorités en matière de sensibilisation et de planification des programmes à l'échelle de la Fédération.	■ Examinera régulièrement l'environnement politique, économique et humanitaire, et évaluera les opportunités et les risques potentiels pour la Fédération, dans le but de promouvoir et de défendre les intérêts communs des membres de l'organisation.
5 Une approche de la planification, de la gestion des performances et de la responsabilité valable pour l'ensemble de la Fédération	■ Aligneront leurs programmes sur les objectifs de l'Agenda mondial. Ils veilleront à la mise en œuvre du cadre de référence pour l'évaluation de la performance et du cadre de responsabilité de la Fédération, pour évaluer les progrès accomplis au regard de la Stratégie 2010 et des autres engagements de la Fédération et du Mouvement, et ils s'attacheront à rendre compte des résultats obtenus. Aligneront leurs engagements régionaux sur l'Agenda mondial, établiront des priorités, des objectifs et des indicateurs mesurables, et assureront le suivi de leur mise en œuvre dans le cadre de conférences régionales.	■ Dirigera et coordonnera l'application des mécanismes de planification, de gestion des performances et de responsabilisation aux échelons mondial, régional et national. Il devra pour cela apporter son soutien aux initiatives visant à remplacer des outils d'auto-évaluation par des normes de qualité établies, des examens par les pairs, des audits externes et des mécanismes d'agrément, dans le but d'améliorer les performances, la responsabilisation et l'efficacité au sein du réseau de la Fédération.	■ Assurera le suivi des responsabilités mutuelles des membres de la Fédération dans la mise en œuvre de l'Agenda mondial, et prendra les mesures nécessaires pour répondre à toute question réclamant une attention. ■ Évaluera et actualisera régulièrement les plans stratégiques et les priorités de la Fédération.

Assurer des programmes et des services efficaces

Domaine à améliorer	Sociétés nationales	Secrétariat	Gouvernance
Un modèle de fonctionnement souple, axé sur les besoins et valable pour l'ensemble de la Fédération	■ Intensifieront et renforceront leurs activités de sensibilisation et leurs programmes dans les secteurs où leur action peut avoir un impact réel, conformément à l'engagement qu'elles ont pris de mettre en œuvre la Stratégie 2010 et l'Agenda mondial. ■ Les Sociétés nationales actives sur le plan international aligneront leurs activités de soutien sur l'Agenda mondial et noueront des alliances opérationnelles, conformément au nouveau modèle de fonctionnement de la Fédération.	■ Dirigera et coordonnera le développement d'« alliances opérationnelles » innovantes pour aider les Sociétés nationales à relever les défis humanitaires prioritaires et atteindre les objectifs de l'Agenda mondial. Ces alliances seront fondées sur des critères clairs garantissant une utilisation efficace et coordonnée des ressources pour avoir le plus grand impact possible pour les populations vulnérables. ■ Apportera un soutien à toutes les Sociétés nationales membres, fournira, en toute transparence, des services assortis de critères précis et transparents permettant de définir les actions prioritaires, d'évaluer la qualité et les performances et de garantir la satisfaction des membres. Le Secrétariat mettra en œuvre une stratégie globale visant à adapter et améliorer ses capacités en matière de gestion des catastrophes, en évaluant les procédures, les structures et les outils existants, ainsi qu'en définissant des moyens permettant d'accroître et de mieux utiliser les ressources dont disposent les Sociétés nationales en matière de gestion des catastrophes. ■ Mettra en œuvre une stratégie globale visant à améliorer les programmes de santé et d'assistance aux personnes réalisés par la Fédération, en évaluant les outils, les procédures et les structures existants, ainsi qu'en définissant des moyens permettant d'accroître et de mieux utiliser les ressources dont disposent les Sociétés nationales pour faire face aux problèmes de santé majeurs. Il s'agira notamment de renforcer et d'intensifier les programmes de lutte contre le VIH/sida et les activités de sensibilisation dans le domaine de la santé.	■ Le Conseil de direction élaborera des lignes directrices adaptées au nouveau modèle de fonctionnement et assurera un suivi régulier de la qualité et de l'efficacité des alliances opérationnelles et des services fournis aux membres de la Fédération, pour veiller à ce que la Fédération utilise les ressources de façon optimale au service des plus vulnérables.

Des réseaux et des structures régionaux renforcés 7	■ S'attacheront à appuyer et à promouvoir les réseaux régionaux de manière à faciliter l'échange des connaissances, des ressources et du savoir-faire technique, et à soutenir la mise en œuvre de l'Agenda mondial.	■ S'emploiera à créer des unités régionales de gestion des catastrophes qui aideront les Sociétés nationales en leur fournissant en temps utile des services efficaces et coordonnés de gestion des catastrophes. Il s'efforcera en outre de constituer des centres de documentation pour favoriser le partage des connaissances et des ressources au sein du réseau de la Fédération. ■ Développera et renforcera ses bureaux régionaux afin d'améliorer ses fonctions de coordination, ses services et son soutien aux Sociétés nationales, aux réseaux régionaux et aux alliances opérationnelles. Sa présence aux niveaux régional et national sera fondée sur des critères clairement définis en fonction des besoins et des capacités. ■ Veillera à disposer en permanence d'une capacité globale réelle d'assurer un lien entre les réseaux régionaux et de garantir la cohérence en matière de planification, de suivi, d'évaluation, de représentation internationale, de communication et de mise au point des politiques.	■ Par l'intermédiaire de ses Vice-présidents régionaux, s'emploiera à soutenir activement le conseil de direction et les réseaux régionaux, et supervisera les activités des réseaux et des centres de documentation pour assurer qu'elles sont conformes aux politiques et procédures de la Fédération et du Mouvement.
Des mécanismes de coopération, de coordination et de soutien renforcés et améliorés 8	■ Seront responsables de leur propre développement et de la gestion de leurs relations de coopération, en particulier avec les acteurs externes.	■ Dirigera et coordonnera les efforts globaux déployés pour développer les capacités du réseau de la Fédération, et intensifiera sa coopération avec le CICR en matière de renforcement des capacités. Établira un cadre de coopération global pour appuyer les alliances opérationnelles efficaces, en renforçant les procédures et mécanismes de coordination de la Fédération et du Mouvement (tels que les stratégies de coopération (CAS) ou le cadre de coordination des activités du Mouvement mis en place pour les opérations liées au tsunami), et en fournissant aux Sociétés nationales une formation et des conseils en matière de gestion des relations de coopération.	■ Élaborera des lignes directrices claires pour faciliter et promouvoir une coopération et une coordination efficaces, ainsi qu'une approche cohérente du Mouvement en matière de renforcement des capacités.

Assurer des programmes et des services efficaces

Domaine à améliorer	Sociétés nationales	Secrétariat	Gouvernance
9 Une stratégie de ressources humaines propre à renforcer la base de volontaires et d'employés de la Fédération	■ Appliqueront des méthodes cohérentes de gestion des ressources humaines afin d'attirer, de fidéliser et de gérer de manière efficace les meilleurs employés et volontaires possibles. En outre, elles poursuivront la mise en œuvre de l'engagement pris par la Fédération de promouvoir la diversité, la tolérance et la non-discrimination. Continueront à promouvoir les initiatives visant à faciliter l'échange et le partage de personnel et de volontaires entre elles et avec le Secrétariat afin de favoriser l'acquisition d'expérience au sein du réseau de la Fédération.	■ Dirigera et coordonnera la mise en œuvre d'une stratégie cohérente en matière de ressources humaines au sein de la Fédération, notamment en soutenant le perfectionnement des employés et des volontaires des Sociétés nationales dans le cadre du renforcement de leurs capacités et d'adopter, avec les Sociétés nationales actives sur le plan international, une démarche commune de manière à recruter et à former du personnel hautement qualifié pour les missions internationales.	■ Assurera le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de la Fédération en matière de gestion des ressources humaines, afin de garantir que des employés et des volontaires hautement qualifiés et dévoués sont en mesure, à tous les niveaux, de réaliser l'Agenda mondial de la Fédération et de répondre aux priorités établies.
10 Une stratégie mondiale de collecte de fonds et de mobilisation de ressources propre à accroître les ressources dont dispose l'ensemble de la Fédération	■ Les Sociétés nationales s'emploieront à multiplier et diversifier leurs sources de financement et assureront une gestion financière efficace pour appuyer les programmes internationaux et nationaux, en s'attachant tout particulièrement à encourager et accroître le financement public et privé.	■ Dirigera et coordonnera la mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation des ressources applicable à l'ensemble de la Fédération, afin de tirer parti des possibilités nouvelles qui se dessinent et des partenariats externes, de manière à accroître les ressources affectées aux services que la Fédération fournit à ses membres et à donner aux alliances opérationnelles les moyens de réaliser l'Agenda mondial.	■ Établira un cadre de politique générale pour la mobilisation des ressources et la gestion financière, et assurera un suivi régulier des questions relatives à la gestion des finances et des ressources au sein de la Fédération, en vue de promouvoir et de défendre les intérêts de l'organisation.

Fédération internationale

Fédération internationale

Les Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Humanité
Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

Impartialité
Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détresses les plus urgentes.

Neutralité
Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

Indépendance
Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leur pays respectif, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

Volontariat
Il est un mouvement de secours volontaire et désintéressé.

Unité
Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

Universalité
Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.

PROTÉGER LA DIGNITÉ **HUMAINE**

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge soutient les activités humanitaires des Sociétés nationales parmi les populations vulnérables.

En coordonnant les secours internationaux en cas de catastrophe et en encourageant l'aide au développement, elle vise à prévenir et à atténuer les souffrances humaines.

La Fédération internationale, les Sociétés nationales et le Comité international de la Croix-Rouge constituent le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

63500 06/2006 F 800